



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocation de rentrée scolaire

Question écrite n° 74349

Texte de la question

M. Bernard Perrut demande à M. le ministre de la santé et des solidarités s'il ne lui paraît pas légitime de moduler le montant de l'allocation scolaire de rentrée en fonction de l'âge de l'enfant, c'est-à-dire suivant le niveau de la classe fréquentée. Pour les familles, les dépenses sont très disproportionnées en passant d'une classe à l'autre et l'aide perçue de l'État serait mieux adaptée aux besoins.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74349

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 septembre 2005, page 8890